

Les paradis fiscaux européens au bord de l'enfer

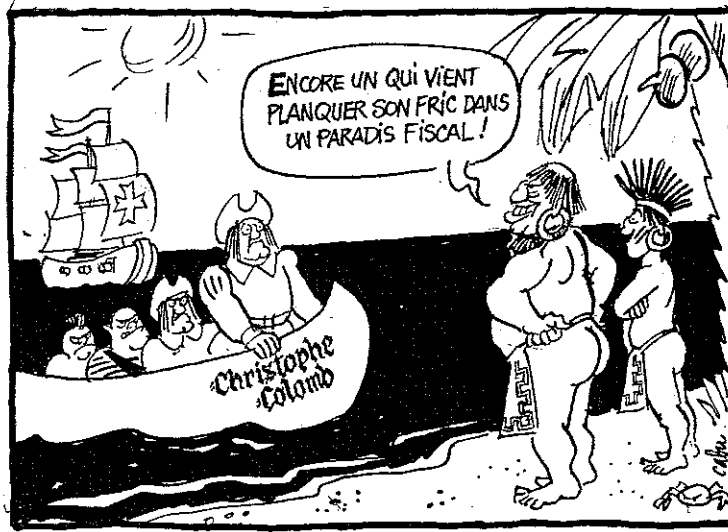
Le grand-duché du Luxembourg vient de capituler, comme la Suisse, face à Obama. Heureusement pour les milliards baladeurs, il reste de nouvelles terres à découvrir.

EN matière de secret fiscal, il faut reconnaître à Jean-Claude Juncker, Premier ministre luxembourgeois et ancien président de l'Eurogroupe, le mérite de la franchise. Lors de son traditionnel « Discours sur l'état de la nation » (238 000 citoyens, banquiers compris !), voilà deux semaines, il a avoué pourquoi le Grand-Duché allait devoir renoncer, dès 2015, à son cher secret.

Ce ne sont pas les pressions des pays européens, malgré leurs belles déclarations et leurs moulinets, qui l'y contraignent, a-t-il expliqué, mais la « position radicale des Etats-Unis » (sic). Washington a en effet promis de fermer son marché à tout établissement originaire d'un pays qui refuserait de participer au système d'échange automatique d'informations fiscales, alias Afect. Et Juncker de conclure : « Notre place financière ne peut pas se retirer du marché américain. »

Virage tout schuss

Les banquiers suisses, eux aussi, avaient traité par le mépris les demandes des Européens. Ils n'ont pas su mieux résister aux yankees. Il y a deux mois (« Le Canard », 20/2), il leur a fallu accepter l'échange automatique d'informations avec le fisc US. Pour les faire plier, les ricains avaient d'abord infligé des amendes salées aux plus grandes banques helvètes - UBS, Crédit suisse, etc. -, puis avaient



exigé et obtenu d'elles les noms de leurs salariés et de leurs cadres en relations d'affaires avec les fraudeurs d'outre-Atlantique. Tout en émettant à leur encontre quelques mandats d'arrêt internationaux. Et, comme Berne faisait toujours semblant de ne pas comprendre, Washington a sorti l'arme atomique, en menaçant les établissements suisses de les priver de tout accès à Wall Street. Du coup, avant même le Grand-Duché, la Confédération a dû rendre les armes devant l'impérialisme américain.

Sans doute échaudé par le précédent américain, Patrick Odier, le

patron de l'Association suisse des banquiers (ASB), a décidé, la semaine dernière, de changer de stratégie face aux Européens. Plus question d'invoquer le sacro-saint secret bancaire pour refuser toute négociation. Bien au contraire, même : « Nous devons faire évoluer notre pratique du secret bancaire dans le cadre de standards internationaux (...). Le secret bancaire doit servir à protéger les capitaux des déposants, pas à les cacher » (« Le Temps », 24/4). Avant d'ajouter : « Il faut que tout le monde joue selon les mêmes règles. »

Traduction, par un banquier ge-

nevois : « Il est hors de question que nous soyons plus vertueux que certains pays européens. Les trustees (holdings familiaux), parfaitement opaques, existent dans les îles Anglo-Normandes. David Cameron, avant de jouer les chevaliers blancs de la lutte contre la fraude fiscale, devra les fermer, sinon il n'y aura pas d'accord possible. » Ou encore : « La France a aussi Monaco et Andorre, où rien n'est vraiment clair. » Mais il ne s'agira là que de combats d'arrière-garde, puisque, comme le reconnaît le même banquier : « Peu à peu, il nous faudra bien céder, car la Suisse a trop besoin de l'Europe pour l'affronter frontalement pendant des années. »

Micro-Etats, maxi-profits

Heureusement, il reste des pays lointains qui, eux, connaissent encore la valeur du secret fiscal. Tels Dubai, Singapour ou Hongkong, où les banques suisses et autres disposent déjà d'équipes aptes à satisfaire les demandes de leurs clients les plus fortunés et les plus exigeants (*Lire encadré*). Et puis, comme le souligne un avocat fiscaliste helvète : « Dans beaucoup de pays ou de micro-Etats en Asie ou en Afrique, la législation est floue, l'appareil judiciaire inexistant. Il y a là-bas des pistes à creuser. »

Encore faudra-t-il convaincre les clients de leurs lointains charmes. Jérôme Canard

Last exit to London

INCITER les Français, malheureuses victimes de la fiscalité version Hollande, à s'implanter sur les rives de la Tamise, le maire de Londres s'y est essayé, voilà six mois. Il leur promettait même le « tapis rouge ». Maintenant, ce sont des Français installés à Londres qui ont pris le relais.

Le jeudi 16 mai, un certain Olivier Cadic organise à Ashford, l'un des terminaux de l'Eurostar, un salon pour les entrepreneurs hexagonaux. A l'occasion de ce « Red Carpet Day » (quel humour !), ils pourront rencontrer des experts financiers, juridiques et fiscaux leur vantant les charmes si libéraux de la législation bri-

tannique. Et des dirigeants de sociétés spécialisées dans l'aide aux expatriés leur expliqueront toutes les astuces pour réussir sur les bords de la Tamise. Coût pour chaque participant : 70 livres sterling, billet d'Eurostar non compris, bien sûr.

Détail instructif : Olivier Cadic est aussi élu à l'Assemblée des Français de l'étranger pour le Royaume-Uni sous la bannière de l'UDI, le parti de Borloo. Il fait partie des représentants de nos compatriotes résidant au Royaume-Uni. Et préside l'association « La France libre... d'entreprendre ».

A l'étranger, surtout !

Les charmes coûteux de Singapour et de Dubai

C'EST à partir de 2009 que les banques helvètes ont commencé à inciter leurs riches clients exilés fiscaux à transférer leurs comptes loin des rives du lac Léman. Pourquoi ? Parce que, cette année-là, la Suisse, membre de l'OCDE, a dû se résoudre à signer la convention ouvrant une première brèche dans son sacro-saint secret bancaire.

Les banquiers zurichois et genevois installent alors à Singapour et à Dubai des sociétés-écrans, qu'ils contrôlent en sous-main, et des équipes spécialisées dans la gestion de fortune. Pour assurer la confidentialité des opérations et éviter un piratage informatique, les clients ne transmettent pas d'ordres par courriel mais uniquement

par téléphone, sur la ligne directe de leur gestionnaire personnel. Quant à la comptabilité de la société-écran, elle est gérée sur place, sans liaison avec le réseau informatique du siège social de la banque en Suisse.

Mais, très vite, un problème se pose. A Singapour ou à Dubai, le coût d'un salarié expatrié est beaucoup plus élevé pour la banque que celui d'un employé dans la Confédération. Pour ces comptes exotiques, les frais de gestion flambent... Du coup, les banquiers suisses prennent la décision de réserver ces deux filières à leurs meilleurs clients, et non pas aux gagne-petit de l'exil fiscal.

Ce qui avait dû rassurer Jérôme Cahuzac.